

Sujet : [INTERNET] Enquête publique/parc éolien Piégut-Les Rebras

De : Didier LESAFFRE <didier.lesaffre@icloud.com>

Date : 28/12/2021 11:49

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A : Préfecture de la Haute-Vienne – Enquête d'utilité publique

Objet : Projet de parc éolien Piégut-Les Rebras (Saint-Sulpice les Feuilles, Arnac la Poste, Saint-Hilaire la Treille)

Messieurs les Commissaires,

Je vous prie de bien vouloir verser au dossier de l'enquête publique désignée ci-dessus mon **avis résolument défavorable**, fondé sur les arguments suivants :

La fabrication d'éoliennes est connue comme polluante et anti-écologique, notamment du point de vue de l'émission de gaz à effets de serre, depuis l'extraction de terres rares, jusqu'à la production d'éléments non recyclables au moment du démantèlement, en passant par la fabrication elle-même, le transport et l'installation. Seule la phase d'exploitation peut sembler « écologique », puisque le vent est libre et gratuit, et ne pollue pas. Cependant, elle ne l'est pas vraiment non plus si on considère l'ensemble « éoliennes + centrales associées (généralement fonctionnant au gaz) » qui doit être constitué pour pallier les intermittences du vent. Il n'est qu'à regarder ce qui se passe en Allemagne ou en Belgique où le développement considérable d'énergies prétendues douces conduit directement à l'usage renforcé d'énergies carbonées.

Les paysages de la Haute-Vienne, et ceux qui les jouxtent immédiatement, dans l'Indre et la Creuse, sont parmi les paysages habités les plus préservés de France, d'Europe, du monde. Ils constituent en soi des réserves écologiques et esthétiques. Ils sont par chance encore presque préservés de l'envahissement qui caractérise les zones urbaines, littorales, touristiques de montagne, etc. Souhaite-t-on que la France tout entière offre des paysages industriels ou peut-on encore préserver des paysages, non pas « naturels » (ils ont été créés par l'homme agriculteur), mais simplement pré-industriels et urbains ? Ou doit-on poursuivre une course en avant hallucinée qui détruit tout sur son passage ? On voit ici que si l'esthétique précède l'éthique, elles n'en sont pas moins étroitement liées.

La zone envisagée par ce projet est peu habitée, c'est sans doute pour cela que nous avons le droit de fréquents passages d'avions de chasse en rase-mottes. Mais est-ce une raison pour penser qu'il s'agit d'un « non-endroit » où tout est permis, y compris la destruction de l'essence du paysage et l'importation de nuisances visuelles et sonores pour les quelques « gens de rien » qui peuplent ce qui apparaît aux yeux des promoteurs comme un désert à exploiter ?

Les éoliennes projetées à Piégut-Les Rebras illustrent tout à fait ces différents points : destruction de zones protégées, construction de routes inutiles, saccage écologique, esthétique et éthique. Elles ne conduisent en aucune manière à l'indépendance énergétique ni au verdissement de la production d'énergie. Au contraire, elles supposent une croissance parallèle de production d'énergie par des énergies fossiles (gaz – prions pour qu'on ne rouvre pas les mines de charbon comme en Pologne et en Chine) gravement polluantes et accélératrices du changement climatique.

La véritable réflexion collective à avoir est : « *Comment consommer moins d'énergie* » et non pas : « *Reste-t-il quelque part un espace encore exploitable pour qu'on puisse tous avoir des voitures électriques individuelles ?* » La seule bonne énergie est celle qu'on ne consomme pas et qu'on n'a donc pas besoin de produire. L'heure de la sobriété est venue.

Pour ces différentes raisons, je confirme mon avis résolument défavorable au projet cité en référence et vous demande d'en tenir compte.

Cordialement,

Didier Lesaffre

4 Essouby

23300 Saint-Agnant de Versillat

(à 7 km du projet)